

Les défis du changement

Entretien avec M^{me} Elizabeth Dowdeswell
Directrice, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)



Priorités mondiales : *Vous êtes directrice depuis sept mois et êtes arrivée à un moment de transition importante à la suite de la CNUED. Quel est le principal rôle du PNUE en cette période de l'après-CNUED?*

Elizabeth Dowdeswell : Cette période de l'après-CNUED est très excitante. Un certain nombre de faits importants sont survenus à la CNUED qui vont changer non seulement ce que nous faisons, mais aussi notre façon de le faire. Cette situation sera à son tour influencée par la réforme complète du système de l'ONU. Nous aurons toutes sortes d'occasions de réévaluer notre rôle et de nous tourner vers la prochaine décennie. Nous avons vérifié nos activités en fonction de l'Agenda 21 et de la CNUED. Il est devenu clair pour nous que certains nouveaux domaines appellent une action beaucoup plus vigoureuse et que d'autres nécessitent une restructuration ou un recentrage. Lors de sa récente réunion, le Conseil d'administration a pris très au sérieux la tâche d'examiner les priorités, et en a dégagé trois.

La première : un renforcement de la capacité. Je soulignerais que cela ne veut pas seulement dire la formation et l'éducation, mais aussi un examen beaucoup plus systémique des moyens d'appuyer la mise au point de pratiques efficaces en matière de protection de l'environnement et de développement durable, en particulier dans les pays en développement. Cela signifie qu'il faut tout examiner, du droit et des institutions environnementales au bon gouvernement en passant par l'élaboration des politiques, la mobilisation des ressources financières, la formation, l'éducation, les réseaux d'information, etc. Pour le PNUE, cela veut dire qu'une grande partie de notre travail devrait être jugé selon la façon dont il contribue au renforcement de la capacité. Une partie de ce que nous avons fait par le passé demeurera, mais nous

réorienterons certains programmes pour qu'ils deviennent des outils de gestion.

Je privilégie la mise au point d'outils de gestion parce que les pays réclament à grands cris qu'on les aide de façon très pratique à comprendre ce que signifie la mise en oeuvre d'un développement durable. Tout le monde connaît la rhétorique par coeur, mais on veut sincèrement savoir comment ça peut se réaliser concrètement.

La deuxième : mobiliser les gouvernements et d'autres intervenants pour vraiment régler les problèmes environnementaux. Le PNUE a toujours joué un rôle de catalyseur. Une de nos forces consiste à amener les gouvernements à la table, qu'il s'agisse de négociations officielles pour un traité international ou de la conception d'un programme régional. Dans des régions touchées par des conflits frontaliers au sujet, par exemple, de l'eau potable, on nous demande parfois d'intervenir et d'aider les pays en cause à concevoir un plan de coopération à long terme. Nous nous intéresserons toujours à la gestion des ressources naturelles afin de pouvoir jouer un rôle crucial pour amener les gouvernements à régler ensemble des problèmes particuliers. J'espère que nous pourrons faire avancer le droit environnemental dans des domaines comme la résolution innovatrice des conflits.

La troisième : observer l'environnement. Le monde s'attend à pouvoir s'adresser au PNUE n'importe quand afin de savoir dans quel état se trouve l'environnement. Nous devons continuer, que nous le fassions nous-mêmes ou que nous

formions des réseaux pour cela. Notre Plan Vigie a fait l'objet d'un examen minutieux, surtout parce que certains pays jugeaient qu'il faisait de la collecte de données une fin en soi. Nous devons nous demander si nous considérons le Plan Vigie comme un outil de gestion.

PM : *La coordination des efforts entre les organismes affiliés aux Nations Unies a toujours été problématique. Vous avez réclamé une approche d'équipe pour la mise en oeuvre du développement durable. Comment le PNUE va-t-il y contribuer?*

ED : Je crois que c'est déjà apparent. Prenons un exemple au niveau local : la synergie entre Habitat et le PNUE. Parmi les premiers groupes de points de l'Agenda 21 que la CDD examine, il y a celui qui concerne les établissements humains, la santé et la gestion des déchets. Ici à Nairobi, les gens d'Habitat, comme ceux du PNUE, découvrent des cas de chevauchement de toutes sortes, là où l'on aurait la possibilité de coopérer, ce qui est encore plus important. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres qui montre que le concept de développement durable est tel qu'aucun organisme ne peut à lui seul le mettre en pratique. Il suppose un rapprochement de disciplines qui traditionnellement ne collaboraient pas entre elles, qu'il s'agisse des sciences sociales et naturelles ou de l'environnement et de l'économie. Cela veut dire qu'il faut rechercher de nouveaux partenariats. La plupart de nos activités prennent maintenant la forme de partenariats, que nous intéressons l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la biodiversité, que nous collaborions avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sur les questions commerciales ou avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) sur la question cruciale

des femmes et du développement. Nous avons des partenariats avec presque tous les organismes des Nations Unies. J'essaie de former ces partenariats dès le début, au stade des études stratégiques, plutôt que d'attendre que les choses commencent à se préciser.

PM : *La Commission du développement durable (CDD) a tenu récemment sa session inaugurale. Quels en sont les principaux résultats selon vous?*

ED : Permettez-moi de dire tout d'abord que je défends avec vigueur le concept de la CDD parce que je crois qu'il est particulièrement important qu'une tribune politique de haut niveau incite les gouvernements et les organisations à concentrer en priorité leurs efforts sur le suivi de l'Agenda 21. Je ne vois pas dans la CDD une concurrente du PNUE. L'un est opérationnel, l'autre pas. La CDD, par ses discussions politiques très précises, devrait être en mesure de stimuler tous les éléments du système, voire les gouvernements des États membres.

Je me réjouis fort d'un certain nombre de choses qui se sont produites à la CDD. Premièrement, l'engagement politique qui s'est manifesté indique que les gouvernements veulent que la CDD soit efficace. Deuxièmement, les gouvernements se sont montrés disposés à essayer de nouvelles façons de travailler. Par exemple, ils ont accepté d'emblée les invitations de plusieurs pays à collaborer avec eux et avec d'autres éléments du système de l'ONU pour aborder les dossiers clés. Ce n'est pas leur méthode de travail habituelle.

PM : *Vous semblez croire fermement que l'ONU peut faciliter les changements environnementaux, économiques et sociaux à l'échelle mondiale. Sur quoi vous basez-vous pour affirmer cela?*

ED : Je suis une éternelle optimiste, bien sûr, mais surtout, j'ai toujours cru que le multilatéralisme est un des meilleurs outils dont nous disposons pour régler nos problèmes mondiaux. L'ONU est une de nos plus grandes raisons d'espérer. Cela ne va pas sans difficulté, lorsque nous voyons

tant de ressources de l'ONU consacrées au rétablissement et au maintien de la paix. Tout le volet développement de l'agenda, l'élément social et économique, exige une grande attention.

C'est quelque chose en quoi je crois passionnément. Le travail de prévision que fait le PNUE, en détectant les problèmes avant qu'ils ne deviennent des sujets de conflit, est important. Je pense que le travail qu'accomplit Habitat en matière de réinstallation peut ouvrir la voie à un continuum d'activité beaucoup plus efficace et structuré, allant du secours aux sinistrés à la reconstruction et, enfin, au développement.

Je crois que nous avons pu accomplir beaucoup grâce à cette tribune multilatérale et je ne vois rien de mieux à l'horizon. Je vois une véritable occasion pour les organisations comme le PNUE et Habitat de devenir ce que j'appelle des instruments de paix.

PM : *On dit que les solutions aux problèmes environnementaux mondiaux commencent localement. Pourquoi alors accordons-nous un plus grand rôle aux institutions internationales?*

Nous découvrons que les problèmes du genre de ceux que nous avons cernés sont des problèmes mondiaux.

On peut et on doit produire des résultats localement, mais au bout du compte, on a besoin du monde entier pour trouver une bonne solution.

Les pays sont de moins en moins isolationnistes. Les questions de commerce international, par exemple, deviennent essentielles au règlement de certains de nos dossiers nationaux concernant le

développement durable. Pensez simplement aux difficultés du Canada au sujet de la pêche. Très souvent, ce qu'il faut pour faire bouger le système au niveau national, c'est beaucoup de pression de la part des autres pays. Je ne sous-estime jamais le pouvoir de la pression des pairs pour ce qui est de vraiment résoudre les difficultés.

PM : *Quelle est pour le Canada la meilleure façon de contribuer aux efforts du PNUE et des autres organismes de l'ONU?*

ED : Le Canada peut être extrêmement fier du rôle qu'il a joué jusqu'ici au sein des institutions de l'ONU et il faut absolument qu'il continue, car il a maintenant acquis la crédibilité qui lui permet de mobiliser pour l'action les gouvernements des grands et des petits États, qu'ils soient développés ou en développement, comme très peu d'autres pays peuvent le faire. Grâce à sa réputation et à son approche fondée sur la participation et la représentativité, il jouit de la confiance de nombreux pays. Cela lui confère l'obligation de faire sa part pour résoudre les problèmes. Le Canada continue à montrer que d'autres approches peuvent être fructueuses. Parfois, un projet pilote, une étude de cas ou un exemple vivant peuvent être plus éloquentes que des rames de papier.

Le travail accompli par le Canada avec les groupements non gouvernementaux, le fait que sa délégation à la CNUED comprenait des représentants des gouvernements provinciaux, des milieux d'affaires, des femmes, des jeunes et des autochtones, le fait qu'il a mis à profit toutes ces ressources dans ses travaux, sont très révélateurs sur la scène internationale.

